



# Rédiger une bibliographie critique et analytique de l'Antiquité gréco-latine : objectifs de *L'Année Philologique* et méthodes de rédaction des notices bibliographiques

**Antoine Viredaz**

DANS **REVUE DE PHILOGIE, DE LITTÉRATURE ET D'HISTOIRE ANCIENNES** 2021/1 (TOME XCV),  
PAGES 183 À 189

ÉDITIONS **KLINCKSIECK**

ISSN 0035-1652

DOI 10.3917/phil.951.0183

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-de-philologie-litterature-et-histoire-anciennes-2021-1-page-183.htm>



**CAIRN.INFO**  
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Klincksieck.**

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# RÉDIGER UNE BIBLIOGRAPHIE CRITIQUE ET ANALYTIQUE DE L'ANTIQUITÉ GRÉCO-LATINE : OBJECTIFS DE *L'ANNÉE PHILOLOGIQUE* ET MÉTHODES DE RÉDACTION DES NOTICES BIBLIOGRAPHIQUES

## 1. Une bibliographie de référence pour les sciences de l'antiquité

### 1.1. Introduction

Depuis son premier tome, paru en 1928, *L'Année Philologique* (*Aph*) se propose d'offrir au public une bibliographie de référence dans le domaine des sciences de l'antiquité. Le présent article vise à illustrer par quelles méthodes les équipes œuvrant à ce projet entendent atteindre cet objectif. Il ne sera pas possible de détailler chaque aspect du travail bibliographique ; mais, après un bref exposé des méthodes définies à l'origine pour l'élaboration de *L'Aph*, j'illustrerai quelques problématiques liées à divers types de notices : traitement des ouvrages individuels et collectifs et de leurs comptes rendus ; description des articles de revues et de recueils. Ce modeste aperçu aidera, je l'espère, le lectorat de *L'Aph* à appréhender la nature des informations qui y sont recueillies et la manière dont elles sont collectées.

### 1.2. Les objectifs et les méthodes de *L'Aph*

La note de consultation placée en tête du tome le plus récent de *L'Aph* formule en quelques mots les objectifs de cette bibliographie : elle s'efforce de décrire les publications récentes relatives à l'Antiquité gréco-latine « de façon à donner à l'utilisateur un aperçu fidèle de leur contenu et à lui permettre d'évaluer leur pertinence pour ses propres recherches »<sup>1</sup>. Les ambitions de *L'Aph* sont ici exprimées clairement : il s'agit, d'une part, d'offrir à la communauté scientifique une vue d'ensemble des publications portant sur l'antiquité classique ; mais aussi, d'autre part, de fournir des éléments de description permettant à son lectorat de déterminer facilement quelles publications présentent ou non un intérêt scientifique pour ses recherches. Pour atteindre ce but, *L'Aph* repose sur une méthode bibliographique que son fondateur

1. *L'Année philologique : bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine. Tome LXXXIX, Bibliographie de l'année 2018 et compléments d'années antérieures*, [Turnhout], 2020, p. XV.

J. Marouzeau a résumée en deux qualificatifs : *critique* et *analytique*. Elle se définit ainsi comme critique « en ce sens qu'elle fournit pour les ouvrages autonomes l'indication des comptes rendus dont ils ont été l'objet »<sup>2</sup> ; elle est en outre analytique « en ce sens qu'elle donne des résumés succincts des articles de périodiques »<sup>3</sup>.

À cet égard, il importe de souligner que la vocation « critique » de *L'APh* ne la porte nullement à émettre un jugement de valeur sur les publications qu'elle signale. Elle s'attache au contraire à les présenter de telle sorte que ses utilisatrices et utilisateurs puissent former leur propre évaluation de la littérature. La tâche critique à strictement parler, consistant à juger de la qualité des ouvrages, se voit donc déléguée aux recensions paraissant dans les revues, auxquelles la bibliographie renvoie scrupuleusement.

Quant à la dimension analytique de *L'APh*, si la définition qu'en a donnée J. Marouzeau paraît à circonscrire à la rédaction des résumés, cette conception semble aujourd'hui trop étroite. Car il serait trompeur d'interpréter le sous-titre de « bibliographie critique et analytique » comme renvoyant mécaniquement à la bipartition entre ouvrages indépendants et articles – le signalement des premiers présentant un aspect critique par le référencement des comptes rendus, et la description des seconds revêtant seule un caractère analytique grâce à l'ajout de résumés. En réalité, si *L'APh* offre actuellement l'un des meilleurs exemples de « bibliographie analytique », c'est surtout en raison de son classement thématique. Les publications de toute nature – ouvrages indépendants ou articles – y sont en effet catégorisées selon un plan très élaboré couvrant toute l'étendue du champ disciplinaire des études classiques<sup>4</sup>.

*L'APh* cherche donc à offrir une information bibliographique de qualité, qui se distingue par l'exactitude et l'abondance de ses données. Ces exigences, et en particulier celle de fournir des renseignements exacts, imposent de privilégier l'autopsie aux informations de seconde main fournies, par exemple, par les catalogues de bibliothèques. Seul, en effet, l'examen personnel d'un ouvrage peut garantir la précision des indications bibliographiques : auteurs, titre, lieu de publication, maison d'édition, millésime, pagination, illustrations, nombre d'index, etc. Cette préférence accordée à la description « livre en main » nécessite la répartition du travail de dépouillement bibliographique selon des zones géographiques. *L'APh* compte ainsi sept bureaux répartis dans le monde, chargés chacun des publications parues dans une aire définie. La proximité géographique entre les équipes de rédaction et la source de l'information

2. J. Marouzeau, *L'Année philologique : bibliographie critique et analytique de l'antiquité gréco-latine. Tome I, (1927) : bibliographie des années 1924-1926*, Paris, 1928, p. V.

3. *Ibid.*

4. On en trouvera le plan par exemple dans le dernier tome paru de *L'APh*, *op. cit.* (n. 1), p. XIX-XXII. Ce classement thématique présentait, jusqu'au tome LXVI, une articulation légèrement différente.

bibliographique garantit un accès facilité aux documents et une meilleure compréhension de ceux-ci.

L'abondance des données est quant à elle assurée par un riche système d'indexation associant à chaque fiche un ensemble de mots-clés : un classement thématique selon la table des matières de *L'APh* ; les auteurs anciens étudiés ; les noms géographiques, personnages antiques et modernes mentionnés ; enfin, la langue du titre. Ceux-ci sont indispensables à la composition de la version imprimée de *L'APh*. Ils déterminent en effet le classement des notices dans les diverses parties du volume, leur ordre d'apparition et leur signalement dans les index. S'y ajoutent des mots-clés destinés spécifiquement à faciliter la consultation de la version numérique de la base de données : langue de la publication, classement thématique général, siècles concernés.

C'est grâce à ce travail minutieux, associant veille bibliographique et analyse détaillée des contenus, que les équipes de *L'APh* parviennent à produire un aperçu détaillé des nouvelles parutions en sciences de l'antiquité. Dans la suite de cet article, j'illustrerai plusieurs aspects de cette activité bibliographique et leur application à divers types de publications. La section 2 présentera ainsi quelques considérations relatives au traitement des ouvrages indépendants (monographies, recueils) et de leurs comptes rendus. Quant à la section 3, elle exposera diverses contraintes stylistiques et compositionnelles liées aux résumés des notices d'articles.

## 2. Une bibliographie critique : le traitement des ouvrages indépendants et des comptes rendus

On l'a vu, le traitement par *L'APh* des monographies et recueils comporte une dimension critique, dans la mesure où sont également signalés les comptes rendus parus dans des périodiques. Les utilisatrices et utilisateurs peuvent ainsi estimer, à partir de recensions plus vite lues que les livres eux-mêmes, la pertinence de ces derniers pour leurs recherches. *L'APh* n'entretient certes pas la prétention de recueillir de manière exhaustive tous les avis critiques publiés au sujet d'un ouvrage. Mais elle tente du moins d'en rassembler suffisamment pour en donner une idée nuancée.

L'établissement du lien entre la notice de monographie et le compte rendu qui lui est consacré constitue en principe un procédé fort simple. Il s'agit, en dépouillant un fascicule de revue, d'ajouter à la base de données une fiche pour chaque recension concernant un livre traitant de l'Antiquité. Lorsque l'ouvrage qui en est l'objet se trouve déjà dans la base, il suffit de l'indiquer dans un champ prévu à cet effet sur la fiche de compte rendu. La tâche peut cependant se révéler plus complexe lorsque le livre en question n'apparaît pas encore dans la base. Dans le meilleur des cas, il ressortit à la même aire géographique que la recension, et doit donc être traité par la même rédaction.

Celle-ci peut d'ordinaire se le procurer sans peine, ou du moins trouver les informations pertinentes, par l'intermédiaire d'une bibliothèque locale.

Mais que faire s'il appartient à la zone de compétence d'un autre bureau et qu'il n'est pas facilement disponible pour celui qui traite le compte rendu ? Car il arrive que des parutions récentes manquent dans les bibliothèques universitaires et que les informations de seconde main tirées de catalogues n'aient pas la précision recherchée par *L'APh*. Dans de tels cas, les rédactions peuvent être placées face à un choix entre deux possibilités : soit créer la fiche d'un livre extérieur à son aire de compétence en s'appuyant sur des informations potentiellement invérifiables ; soit renoncer à signaler le compte rendu en attendant que l'équipe responsable ait traité l'ouvrage. Les deux options présentent un risque de perte d'information : perte de l'information bibliographique si la notice est fondée sur des données de seconde main ; perte de l'information critique si l'on renonce au compte rendu ou que l'on remet à plus tard la création de sa fiche. L'arbitrage entre ces deux inconvénients est laissé au jugement des chefs de rédaction et la pratique concrète peut varier de l'une à l'autre.

La prise en compte des recensions critiques ne se limite donc pas à une opération mécanique d'enregistrement. Elle exerce une réelle influence sur la qualité et l'abondance des données livrées par *L'APh* et ne peut pas être traitée avec négligence. Au contraire, elle requiert des équipes de rédaction une certaine réflexion stratégique lorsqu'il existe un risque de perte d'information. On verra qu'un degré non moindre d'attention est nécessaire pour les autres tâches bibliographiques, et en particulier pour la composition des résumés d'articles.

### 3. Une bibliographie analytique

#### *3.1. La composition des résumés dans les notices d'articles de périodiques*

Le résumé des articles représente un enjeu central dans l'utilisation de *L'APh*, puisque c'est sur lui, peut-on supposer, que se focalise en priorité l'intérêt de ses lectrices et lecteurs. Pourtant, dans le travail effectif, la rédaction du résumé n'occupe pas la place la plus essentielle. De fait, la préoccupation principale des contributrices et contributeurs de *L'APh* reste sans doute le choix du classement thématique.

Mais quoi qu'il en soit, l'importance accordée au résumé par le lectorat de *L'APh* justifie qu'on lui accorde un soin tout particulier. Sa composition s'entoure de toute une série de règles et recommandations formelles qui l'élèvent presque au rang d'un véritable genre littéraire. Si la concision constitue naturellement le maître-mot, il existe d'autres critères à respecter. On dispose, d'une part, d'une phraséologie traditionnelle de *L'APh* – « concerne principalement l'Antiquité tardive », « fait suite à l'article noté XX-YYYYYY », « époque romaine p. XX-YY », etc. D'autre part, il convient de s'en tenir à une hiérarchisation

stricte des informations : d'abord les renvois internes à d'autres notices ou tomes de *L'APh*, ensuite la description formelle du contenu<sup>5</sup>.

On pourrait s'interroger sur l'opportunité d'une telle minutie. Pourquoi, après tout, une bibliographie ne pourrait-elle pas se contenter de copier ou de traduire les résumés ou *abstracts* qui figurent souvent au début des articles ? La raison en est que les résumés fournis par les revues et ceux de *L'APh*, malgré une ressemblance superficielle, poursuivent des buts différents, voire opposés. Les *abstracts* cherchent en principe à donner envie de lire la contribution qu'ils résument. En conséquence, ils adoptent souvent une stratégie discursive visant à susciter une attente que seule la lecture de l'article comblera. Les notices de *L'APh*, au contraire, sont destinées à dévoiler à peu près immédiatement la teneur d'un article. Elles permettent ainsi à leurs lectrices et lecteurs de trier entre les publications qui leur paraissent pertinentes et celles qui leur seront moins utiles. Il est important de noter cela, car on touche ici à la fonction propre du résumé dans *L'APh*.

Cette fonction est triple. Le résumé a pour vocation, premièrement, de justifier la présence de l'article dans *L'APh*. Autrement dit, il doit manifester la pertinence de l'article pour les sciences de l'Antiquité. Il s'agit de glisser quelque part, si une telle information ne figure pas déjà dans le titre, une indication spatio-temporelle : « à l'époque romaine », « dans la Grèce classique », etc. Deuxièmement, le résumé doit légitimer le classement de la publication dans la ou les rubriques où la rédaction a décidé de le faire figurer. Il doit ainsi indiquer à quel domaine des sciences de l'Antiquité l'article se rattache. Par exemple, on peinera à comprendre qu'un rapport de fouille archéologique reçoive un classement secondaire en numismatique s'il manque à sa notice la formule « catalogue des monnaies découvertes p. XX-YY ». Enfin, il est nécessaire de donner un aperçu clair du contenu, critère fondamental pour juger de la pertinence d'un article pour tel ou tel domaine de recherche. Il faut donc montrer succinctement quel est le problème étudié, les méthodes appliquées, idéalement la thèse défendue et les principaux traits de la conclusion.

Il est évident que les équipes de rédaction pourront s'aider des résumés fournis par les revues pour composer ceux de leurs notices. Mais le plus souvent, une reprise pure et simple se révèle impossible, car les *abstracts* manquent souvent des ingrédients indispensables à un résumé de *L'APh*. Il faut presque toujours les remanier en s'appuyant sur d'autres éléments, tels qu'une liste de mots-clés, des titres intermédiaires, voire une lecture cursive de l'article ou de sa conclusion.

La composition du résumé, même si elle occupe un rôle secondaire vis-à-vis du classement thématique et de l'indexation, est donc une tâche plus

5. L'ordre inverse prévaut dans les livraisons de *L'APh* antérieures au tome 89. Celui qui est décrit ici a été introduit, pour des raisons techniques, lors d'un changement du système de saisie dû à la collaboration avec la maison Brepols.

complexe qu'il n'y paraît. Elle obéit à de nombreuses contraintes formelles et fonctionnelles et ne peut pas être traitée avec négligence. Enfin, le résumé est une contribution originale du collaborateur de *L'APh*, qui ne peut pas se contenter de copier mécaniquement les informations fournies par un *abstract*.

### 3.2. Le dépouillement des articles de recueil

*L'APh* peut toutefois adopter des pratiques bibliographiques quelque peu différentes dans les notices consacrées à d'autres types d'article. C'est le cas en particulier des articles de recueils, qui sont l'objet d'un dépouillement plus sommaire que ceux parus dans des revues. Leurs notices sont ainsi généralement plus courtes et leurs résumés présentent un caractère plus succinct. Il arrive même qu'il soit entièrement absent si d'autres éléments de description bibliographique – titre du recueil ou de l'article – suffisent à légitimer le classement thématique.

Ce traitement élliptique des articles de recueils trouve sa raison d'être dans la nécessité, pour les équipes de *L'APh*, de répondre à deux tendances actuelles de la production scientifique. D'un côté, le nombre de nouveaux recueils – mélanges *in honorem*, actes de conférences, numéros monographiques de revues, etc. – a connu une explosion au cours des dernières décennies. Si ce type d'ouvrages formait une part minoritaire des publications au temps de la fondation de *L'APh*, il n'en va plus de même aujourd'hui. Au contraire, la coordination d'un livre collectif représente désormais une sorte de passage obligé dès les premiers stades d'une carrière scientifique. Il en résulte une croissance notable de ce type d'ouvrages, dont il devient toujours plus difficile, avec des moyens limités, de garder une vue d'ensemble.

Mais d'un autre côté, il importe de signaler ces articles qui jouissent souvent d'une moins bonne visibilité que ceux publiés dans des revues. Ces derniers paraissent aujourd'hui fréquemment en *open access* et se trouvent par conséquent plus aisément par des moyens de recherche moins spécialisés que *L'APh* (catalogues de bibliothèques, moteurs de recherche généralistes, etc.). Un dépouillement sommaire des ouvrages collectifs offre donc un compromis satisfaisant entre le besoin de mettre en évidence les articles de recueils et la difficulté de traiter cette imposante masse documentaire.

## 4. Conclusion : ce que l'on peut attendre de *L'APh* et ce que l'on n'y trouve pas

Les quelques pratiques bibliographiques illustrées dans le bref exposé qui précède permettent, pour conclure, de formuler plusieurs observations quant aux ambitions que poursuit *L'APh*. Premièrement, il convient de remarquer que *L'APh* n'entretient pas de prétention à l'exhaustivité. Malgré les efforts

consentis par les équipes de rédaction pour s'en approcher, il faut inévitablement composer avec des contraintes matérielles. Comme on l'a vu, un bureau n'a souvent pas accès à toutes les publications qui lui sont dévolues ; et bien souvent, le personnel à disposition ne suffit pas à traiter l'ensemble de la masse documentaire. Deuxièmement, *L'APh* ne possède pas de dimension critique au sens où elle porterait elle-même un jugement de valeur sur les publications qu'elle signale. Elle se borne au contraire à renvoyer aux comptes rendus, laissant à ses lectrices et lecteurs le soin de se former une opinion sur cette base. L'absence de certains articles ou ouvrages ne signifie donc pas que *L'APh* les juge indignes d'être signalés. Le plus souvent, un tel manque doit au contraire être imputé à la difficulté matérielle de traiter l'ensemble d'une production scientifique en constante augmentation.

Si *L'APh* ne prétend ni à l'exhaustivité, ni à l'expression de jugements critiques, elle poursuit en revanche des objectifs élevés quant à la qualité et la quantité des données bibliographiques. Elle offre ainsi un dépouillement détaillé de nombreuses revues scientifiques de référence dans le domaine de la littérature et de l'histoire anciennes, de même qu'en archéologie et dans les domaines annexes des sciences de l'Antiquité. En outre, les périodiques qu'elle répertorie ne se limitent pas aux grands titres à diffusion internationale. Elle accorde au contraire un soin égal à de nombreuses publications scientifiques d'importance nationale, voire régionale. Enfin, elle propose un signalement des monographies et recueils dont les rédactions ont connaissance et un dépouillement sommaire de ces derniers.

*L'APh* maintient donc, un siècle après sa fondation, les objectifs de qualité qui sont les siens depuis le début. En s'appuyant sur des méthodes de travail éprouvées et rigoureuses, elle s'attache à offrir aux spécialistes de l'Antiquité ainsi qu'aux étudiantes et étudiants des disciplines classiques la meilleure orientation possible dans la littérature scientifique de ce domaine.

Antoine VIREDAZ  
Universität Bern, Historisches Institut